



Wallonie



Esneux

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par le **CAMPING LES MURETS** demeurant Chemin d'Enonck 75 à 4130 Esneux.

Le terrain concerné est situé **Chemin d'Enonck, 75 à 4130 Esneux** et cadastré division 1, section A n°408F, 411L, 411V.

La demande vise les travaux suivants : **rénovation des équipements sanitaires et d'une cafétéria d'un camping** et présente les caractéristiques suivantes :

Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du Guide Communal d'Urbanisme pour les raisons suivantes :

- l'emprise au sol de l'ensemble des volumes secondaires ne peut excéder 85% de l'emprise au sol du ou des volumes principaux ;

- pour les volumes principaux :

- * la faîte est toujours parallèle à la plus grande longueur du bâtiment ;
- * il est couvert par une toiture à deux versants de même pente et de même longueur ;
- * la pente de la toiture est continue et comprise entre 25° et 45° mesurée sur l'horizontale ;
- * les débordements de toiture sur les murs gouttereaux sont limités à 20 cm (hors gouttière) ;

- pour les volumes secondaires :

- * la pente de la toiture est continue et comprise entre 25° et 45° mesurée sur l'horizontale ;
- * ils ne comportent pas d'excroissances tels que des auvents, loggias ou saillies diverses.

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 17h à 19h, à l'Administration communale, Service Urbanisme, Place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX **sur rendez-vous pris au 04/380.93.38 ou 04/380.93.44.**

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Florine PARIZEL, téléphone : 04/380.93.35, mail : urbanisme@esneux.be, dont le bureau se trouve Place J. d'Ardenne, 1 à 4130 ESNEUX.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 1er avril 2022 au 15 avril 2022 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@esneux.be

